



---

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

---

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire déposées par :

---

M. Patrick Veith, Chemin des Bataillères 12, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'un studio, parcelle no 2943, plan no 12, sise au lieu-dit " Pied de la Praille ", au Bouveret, zone de construction R2.

**Coordonnées : 2'556'035 / 1'137'125**  
**Auteur des plans : Immoconcept-architecture, 1950 Sion**

---

M. Mathias Perren, Chemin de Za-Rian 4, 3973 Venthône, pour la construction d'un garage, parcelle no 2897, plan no 9, sise au lieu-dit " À la Lanche ", au Bouveret, zone de construction R3.

**Coordonnées : 2'555'621 / 1'137'104**  
**Auteur des plans : Bois 9 SA, 1845 Noville**

---

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 3 septembre 2021

Administration communale





---

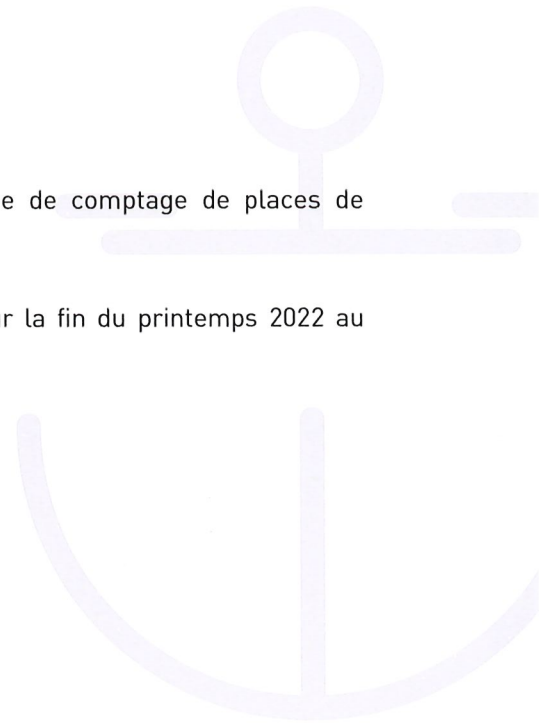
## APPEL D'OFFRE

---

### Signalisation et jalonnement des parkings au Bouveret.

La commune de Port-Valais lance un appel d'offre pour la signalisation et le jalonnement des parkings au Bouveret.

1. **Adjudicateur**  
Commune de Port-Valais,  
Place de la gare 1, Case postale 28, 1897 Port-Valais.
2. **Maître d'ouvrage**  
Commune de Port-Valais.
3. **Type de procédure**  
Ouverte.
4. **Type de marché**  
Fournitures.
5. **Accord OMC**  
Non soumis.
6. **Objet du marché**  
Signalisation et jalonnement - Fourniture et pose d'un système de comptage de places de stationnement et mise en place d'une signalisation dynamique.
7. **Délais d'exécution**  
Les équipements de signalisation doivent être opérationnels pour la fin du printemps 2022 au plus tard.
8. **Langue de la procédure d'adjudication**  
Français.
9. **Exigences et conditions**  
Voir les documents d'appel d'offres.
10. **Variantes**  
Les variantes ne sont pas admises.
11. **Offre partielles**  
Les offres partielles ne sont pas admises.
12. **Sous-traitance**  
Admise selon l'art. 17 de l'Ordonnance sur les marchés publics 726.100. Les sous-traitants doivent également respecter toutes les conditions de l'appel d'offre.
13. **Consortium**  
Admis. Tous les membres doivent respecter les conditions de l'appel d'offre.
14. **Documents d'appel d'offres**  
Le dossier est à commander (gratuit) par e-mail à l'adresse suivante du BAMO : [valerie.filliez@citec.ch](mailto:valerie.filliez@citec.ch), jusqu'au 20 septembre 2021.
15. **Renseignements**  
Des renseignements peuvent être demandés, jusqu'au vendredi 10 septembre 2021 par e-mail à l'adresse suivante du BAMO : [valerie.filliez@citec.ch](mailto:valerie.filliez@citec.ch).



---

## Signalisation et jalonnement des parkings au Bouveret

---

- 2 -

### 16. Remise des offres

L'offre doit être remise sous pli recommandé au plus tard le 6 octobre 2021 à l'adresse suivante :

*Commune de Port-Valais*

*Place de la gare 1*

*Case postale 28*

*1897 Port-Valais*

*Mention : Signalisation et jalonnement parkings 2021 – Ne pas ouvrir.*

### 17. Ouvertures des offres

L'ouverture des offres sera publique. Les soumissionnaires ainsi qu'un représentant de l'association professionnelle intéressée peuvent, s'ils le souhaitent, assister à l'ouverture. Cette ouverture se déroulera le 12 octobre à 10h00 à la Salle du Conseil communal – Administration communale de Port-Valais.

### 18. Conditions générales de participation

Ne seront retenues que les offres complètes, arrivées dans les délais, signées par tous les membres et émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux et paient les charges sociales conventionnelles.

Cet appel d'offre peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal Cantonal à Sion.

Port-Valais, le 3 septembre 2021

Administration communale